

Cher partenaire,

Comme vous avez pu le constater, récemment l'Association canadienne des agences de voyages (ACTA) mène une vaste campagne de sensibilisation auprès de ses fournisseurs grossistes (dont vous faites partie) afin de rétablir un juste partage des revenus.

En effet, vos commissions qui nous sont versées s'effectuent sur un prix de base qui exclu vos "taxes" ou autres frais administratifs. De plus, ces sommes n'ont fait que grimper ces dernières années. Les agences considèrent à juste raison, que ces montants mis volontairement à l'écart font, hors de tout doute, partie intégrale du prix du produit vendu.

Nous vous rappelons que la transaction de l'agence avec le consommateur porte sur le montant total du forfait. Alors que les agences ne sont que rémunérés que sur une portion du prix. Sans remettre en question la légitimité de ces "extras", les agences collaborent ainsi à votre rentabilité en vendant vos produits intégralement aux consommateurs, mais voilà, nous ne pouvons plus continuer à travailler ainsi gratuitement pour vos commerces.

En plus de former un réseau de distribution unique et incomparable, les agences de voyages ont développé une expertise et une connaissance dans la vente de vos destinations de part leurs qualités professionnelles.

La réalité est que des agences et agents de voyages ont vu leur part de revenus injustement fondre et leurs compétences bafouées par ce genre de pratiques. Ce phénomène lourd tend à rendre précaire le sort d'un grand nombre d'agences et la juste rémunération des agents. Il en résulte finalement moins de motivation face au métier d'agent et, par conséquent, moins d'engagement de ses employés. Vous devez comprendre que c'est ainsi toute l'industrie du voyage qui est contaminée par une telle pratique d'affaire.

Nous sommes convaincus que les agences sont plus que réseau de distribution, elles sont vos meilleures ambassadrices face aux consommateurs qui sont, comme vous le savez, de plus en plus exigeants. Nous devons prospérer ensemble, pour ce faire, nous devons partager l'assiette de profit que nous générons ensemble. Avant que ce phénomène ne mine encore plus nos commerces respectifs et ne prenne de l'ampleur, nous devons tous réagir maintenant.

AINSI, NOUS VOUS DEMANDONS :
DE COMMISSIONNER SUR LA TOTALITÉ DES TRANSACTIONS AU TAUX RÉGULIER, TAXES ET FRAIS INCLUS.

Je joins donc ma signature à celles des membres du Conseil régional du Québec de l'ACTA.
Nous vous remercions de l'attention et comptons sur votre collaboration,

Bien cordialement,

Robert Turcotte , (Voyages Hone) Président ACTA Québec
Jean-Pierre Caron, (Incursion voyages) Vice président du Conseil régional du Québec.
Marie-France Doucet, Monique Audet, Érika Alvarez, Jean-Marc Ré, Tony Santelli et
Jean-Luc Beauchemin Directeur régional ACTA Québec.

Effacez cette note et Inscrivez ici votre nom et le nom de votre agence et votre numéro de membre ACTA si vous le connaissez